

<https://ricochets.cc/La-destruction-du-lac-de-Grane-a-bien-commence.html>



La destruction du lac de Grâne a bien commencé

- Les Articles -

Publication date: vendredi 30 septembre 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La destruction du lac de Grâne a bien commencé

En septembre, les travaux prévus de longue date ont commencé : chemin et digue déforestés, arbres abattus et broyés...



La destruction du lac de Grâne a bien commencé Arbres coupés ou déchiquetés

Et bientôt : 110 000 tonnes de graviers dans le lac, la digue côté Nord détruite.

Julien Nivou du [SMRD](#) semble se contredire dans l'article du Crestois du 23 septembre 2022.

D'un côté il dit « après les travaux, l'espace sera encore plus sauvage et il restera trois mètres d'eau », et de l'autre : (démanteler la digue) « ...pour que la Drôme puisse retrouver son lit originel ».

Si la Drôme retrouve son lit et absorbe le lac au court des crues, il n'y aura alors plus de lac, il disparaîtra plus ou moins rapidement.

La SMRD « arrange »-t-elle la réalité pour tenter de calmer inquiétudes et désapprobations populaires en disant que le lac persistera avec 3 mètres d'eau ?

En tout cas on voit pas mal d'habitants de la région et de riverains très mécontents, qu'il s'agissent de pêcheurs, promeneurs, baigneurs...

Beaucoup découvrent le projet au moment du démarrage des travaux de déboisement de ce mois de septembre.



La destruction du lac de Grâne a bien commencé Préparatifs avant déversement de 110 000 tonnes de galets par des dizaines de camions chaque jour

- C'est une fois les travaux de destruction du lac commencé que le SMRD fait une nouvelle réunion publique : <https://www.facebook.com/events/1363143037426328/?ref=newsfeed>
(voir aussi [l'événement sur Ricochets](#))

Impossible de faire confiance aux élus et aux cabinets d'étude

De manière générale, comme toujours dans ce système non-démocratique, les habitants ne sont pas réellement associés au processus d'étude ni aux décisions (mais d'ailleurs, le veulent-ils ? la plupart des gens préfèrent tout déléguer aux élus et ne s'occuper de rien, et puis souvent ils n'ont pas le temps pour ça vu le modèle social en vigueur). Les institutions et leurs divers représentants se contentent de consulter selon les modalités prévues et d'informer de leurs projets.

Dans ce système non-démocratique, technocratique et capitaliste, on sait d'expérience qu'on ne peut pas avoir confiance dans les études fournies à l'appui des projets. En effet, elles sont concoctées par des cabinets d'études qui travaillent régulièrement pour les collectivités et les grosses entreprises. Ces cabinets d'études (ici la multinationale Suez) ne peuvent pas déplaire à leurs financeurs et donneurs d'ordre et donc, quasiment toujours, fournissent des études sur mesure qui confortent les décisions prises préalablement par les élus et/ou les intérêts des entreprises concernées.

Ainsi, très souvent, élus, cabinet d'études et entreprises du BTP forment une sorte de mafia qui se soutient et se refille marchés et contrats, où argent public et subventions sont une manne captée par certains intérêts au détriment de l'intérêt commun.

De plus, les modalités prévues de protection des milieux naturels et de leurs habitants sont souvent dans la pratique bâclées ou même pas réalisées.

La plupart du temps il n'est guère possible de se fier aux avis des associations environnementales subventionnées car si elles contredisent les projets des institutions elles risquent de perdre subventions et agréments.

De même, les maires de petites communes sont parfois tenus par les financements des communautés de commune et n'osent pas les contredire.

On sait aussi que l'argent public des [taxes GEMAPI](#) est disponible pour des travaux liés, essentiellement, aux risques inondations (et aussi à [la gestion des milieux aquatiques](#)). Ainsi, les entreprises du BTP sont friandes de ce bon filon pour réaliser toute sorte de travaux juteux.

► **Dans le cas présent, je ne sais pas si ces travaux au lac de Grande sont réellement justifiés**, s'il y aurait d'autres solutions meilleures pour les habitants et la nature, si les études de Suez sont biaisées ou pas, s'il y a eu une forme d'entente entre Vinci, Suez et le CNR.

Il faudrait pour y voir plus clair étudier tout le dossier avec des experts indépendants (s'il en existe).

► Néanmoins, on peut déjà s'interroger sur certains points, par exemple :

- Les destructions/perturbations impactant la faune et la flore sont elles plus importantes avec les travaux prévus ou avec les éventuelles crues qui submergeraient la digue qui longe le lac de Grâne (et ce qui s'en suivrait) ?
- Il n'est vraiment pas possible de faire contribuer financièrement les entreprises qui ont profité de l'extraction des graviers (dans le lit de la Drôme et de la gravière des Freydières) ? Car là c'est encore l'argent public (l'argent des habitants) qui vient compenser les dégâts produits antérieurement pour des profits privés
- Réhabiliter la digue du lac est-il réellement plus cher que les travaux en cours ?
- Vu toutes les erreurs du passé, qu'est-ce qui nous garanti que les travaux prévus ne seront pas une erreur de plus ?
- Une « renaturation » complète ne nécessiterait-elle pas à terme de déplacer tous les ouvrages, bâtiments et aménagements situés en zone inondable (naturellement, sans digues) afin de pouvoir abandonner et enlever toutes les digues ?



La destruction du lac de Grâne a bien commencé Partie de la digue nord du lac de Grâne endommagée en 2003 par une crue

Infos institutionnelles

- ▶ Les infos officielles sur ces travaux de destruction programmée du lac de Grâne :
 - <https://www.riviere-drome.fr/actions-etudes/les-actions/lac-des-freydieres/contexte-enjeux>
 - <https://www.riviere-drome.fr/actions-etudes/les-actions/lac-des-freydieres/le-projet>
 - <https://www.riviere-drome.fr/application/files/3916/5184/4077/plaquetteFreydieresVF.pdf>
 - https://www.riviere-drome.fr/application/files/6816/5184/4068/3-3_Resume_non_technique_de_letude_dimpact.pdf
- ▶ Voir aussi [des docs sur le site de la préfecture](#)